



19 mai 2020

Sommaire

Avant-propos	2
A. Rapport d'activité	3
1. Comité de direction	3
2. Commissions spécialisées	4
2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires	4
2.2. Collège des directeurs médicaux	5
2.3. Commission des directrices et directeurs des soins	5
3. Secrétariat	6
4. Mandats et projets	6
4.1. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)	6
4.2. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé	7
4.2.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)	7
4.2.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »	7
4.2.3. Stratégie NOSO	8
4.2.4. Évaluation de la loi sur la transplantation	8
4.2.5. Plateforme Avenir de la formation médicale	8
4.2.6. Masterplan recherche et technologie biomédicales	8
4.3. Évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain	9
4.4. Swisstransplant	9
4.5. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)	9
4.6. Recommandations pour les registres	9
5. Aperçu des activités en 2020	9

Avant-propos

Chère lectrice, Cher lecteur

En 2019, les activités d'unimedsuisse se sont intensifiées. Les membres ont reconnu la valeur des discussions communes sur les défis actuels et ont renforcé leur coopération en conséquence. D'une part, il s'agit d'échanger des informations sur les projets innovants des institutions et d'apprendre les uns des autres. Par exemple, les HUG ont présenté le projet *Plus de temps pour les patients* au comité de direction en mars. En même temps, nous créons une valeur ajoutée en faisant en sorte que les spécialistes des institutions développent des approches communes de solutions dans des groupes de travail communs et accompagnent leur mise en œuvre dans les hôpitaux. Nous élargirons encore cette forme de coopération en 2019 : Des groupes de travail des responsables des achats et de la gestion de la qualité ont été constitués et travaillent déjà avec vigueur sur des projets communs. En 2020, ils présenteront les premiers résultats, que le comité de direction attend avec intérêt. Je suis convaincu que ce travail de développement par unimedsuisse aura un impact au-delà de la médecine universitaire : Cela est déjà visible aujourd'hui dans le domaine du consentement général.

En plus de ces projets, les activités avec les partenaires ont également progressé et unimedsuisse a pris position sur de nombreuses consultations et projets politiques du gouvernement fédéral. Ici aussi, l'objectif d'unimedsuisse est d'apporter les forces de la médecine universitaire et de créer un espace pour des approches et des processus de changement innovants afin d'équiper le système de santé pour l'avenir.

Au nom du comité de direction, je tiens à remercier tous les membres des commissions spécialisées et des groupes de travail, les nombreux spécialistes et le secrétariat général qui nous ont soutenus dans cette démarche.

En mai 2020, unimedsuisse célèbre son 5e anniversaire. Je suis particulièrement attentif de voir comment les activités développées durant des dernières années continuent à progresser.



Bertrand Levrat
Président du Comité Médecine universitaire Suisse

A. Rapport d'activité

Au cours de sa cinquième année depuis sa fondation en 2015, unimedsuisse s'est concentrée sur ses objectifs principaux et a renforcé sa coopération avec les acteurs de la médecine universitaire et avec d'importants partenaires. Cette année encore, l'association a participé à la politique nationale de santé et de formation en y apportant ses connaissances spécialisées, elle a contribué à l'élaboration des conditions-cadres et démontré les performances de la médecine universitaire au système politique et administratif. Le rapport annuel de 2019 présente le travail fourni au sein des instances et du secrétariat de l'association ainsi que l'état d'avancement des mandats et des projets qu'unimedsuisse mène et accompagne. Il montre également les objectifs pour le nouvel exercice.

1. Comité de direction

Le Comité se compose des directeurs des hôpitaux, des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires et des doyens des facultés de médecine. Les membres de l'association sont l'Hôpital universitaire de Bâle, la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, l'Inselspital de Berne, la Faculté de médecine de l'Université de Berne, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, le Centre hospitalier universitaire vaudois, la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, l'Hôpital universitaire de Zurich, ainsi que la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Étaient membres du Comité au 31.12.2019 :

- Bâle : Prof. P. Schär, Dr W. Kübler, Prof. Ch. A. Meier
- Berne : Prof. H.-U. Simon, Dr h.c. Uwe E. Jocham, Prof. Urs P. Mosimann
- Genève : Prof. C. Gabay (à partir du 1.8.2019), B. Levrat (président), Prof. A. Perrier
- Lausanne : Prof. J.-D. Tissot, O. Peters, Prof. J.-B. Wasserfallen
- Zurich : Prof. R. Weber (vice-président), Prof. G. Zünd, Prof. J. Hodler

A quitté le Comité en 2019 : Prof. H. Bounameaux. Le Comité remercie H. Bounameaux pour son engagement important dans la mise en place de l'association, en tant que membre du Comité et comme vice-président, ainsi que pour le travail qu'il a fourni pour divers mandats et groupes de travail.

Le Comité s'est réuni trois fois en 2019. Les thèmes suivants figuraient au nombre des sujets traités :

- En 2019, unimedsuisse a continué à porter une attention particulière aux domaines de la prise en charge universitaire et de la santé publique et s'est engagée activement dans la mise en œuvre des mesures clés du concept national maladies rares. unimedsuisse s'implique dans l'association « Coordination nationale des maladies rares » (kosek) tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau financier. unimedsuisse a également financé une partie des coûts de la mise en relation de kosek avec la base de données « Orphanet Suisse » car il est essentiel pour le projet de rendre visibles les offres des hôpitaux en faveur des maladies rares. Le financement de ce projet est limité aux années 2019 et 2020.
- Un deuxième projet central dans le domaine de la prise en charge a été le développement de la qualité. Un premier positionnement sur les questions relatives à une stratégie pour les registres, à l'harmonisation des registres et aux infrastructures de recherche a été élaboré.
- Dans le domaine de la prise en charge, le Comité a soutenu le projet des directeurs médicaux et des responsables qualité des hôpitaux universitaires qui évaluent, comparent et harmonisent ensemble des indicateurs de qualité existants. Les résultats ont continué à être traités de manière interdisciplinaire dans les commissions spécialisées.
- En ce qui concerne la deuxième évaluation du contrôle politique de la médecine hautement spécialisée par le Conseil fédéral, le Comité s'est positionné par rapport à la médecine hautement spécialisée et a proposé de poursuivre le développement des instruments de planification actuels.
- Le Comité a accepté les possibilités de poursuite du développement des « recommandations pour l'établissement et l'exploitation de registres relatifs à la santé » ainsi que la « checklist de

vérification », qui ont ensuite été publiées en commun par l'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse.

- Dans le domaine de la recherche, après la publication du consentement général harmonisé en février 2019, c'est l'implémentation de ce dernier qui a été mise en avant dans les hôpitaux. Le groupe de travail Consentement général des cinq hôpitaux universitaires (WG GC 5 Hospitals) a continué de soutenir ce travail en effectuant le traitement de recommandations pour l'application.
- Dans le domaine des infrastructures de recherche, un groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau modèle de financement pour la Cohorte de transplantation a été mis en place. Cela permettra peut-être de créer également des bases générales pour des mécanismes de financement transparents concernant les registres.
- Dans le domaine de l'enseignement et de la relève, unimedsuisse a participé à la mise en œuvre de la feuille de route sur la promotion de la relève dans la recherche clinique et publié en 2019 avec l'ASSM le rapport « Soutien à la relève en recherche clinique. Instruments existants et besoins ». La mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport a débuté. La recommandation 5 visant à améliorer l'accès aux informations est appliquée via la mise en place d'un portail Web géré conjointement par l'ASSM, la SCTO et unimedsuisse.
- unimedsuisse s'est engagée dans le renforcement de la relève dans le cadre de la plateforme Avenir de la formation médicale et a apporté de nouvelles thématiques pour axer la formation médicale sur l'avenir.
- Dans le but d'harmoniser et de renforcer les hôpitaux dans le domaine des achats, le Comité a créé un groupe de travail des responsables du marché commun des 5 hôpitaux universitaires et lui a donné pour mandat d'examiner la possibilité d'une coopération accrue entre les hôpitaux universitaires dans le domaine des infrastructures et de l'acquisition.
- La mise en relation avec les acteurs importants au niveau national s'est poursuivie en 2019, notamment lors de la rencontre annuelle avec l'OFSP, et en échangeant sur les structures de recherche et les registres avec le SPHN et la Swiss Biobanking Plattform.
- En outre, une série de prises de position sur des projets législatifs actuels ont été rédigées en 2019. Il s'agit notamment des projets relatifs à l'ordonnance sur l'utilisation confinée, à la loi sur les professions de santé, à l'Advance Care Planning, à la loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation, au contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers, aux rattachements des dispositifs d'assistance ventriculaire chez l'adulte, aux implants cochléaires et à l'urologie à la médecine hautement spécialisée (MHS), à l'ordonnance sur les dispositifs médicaux et l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux, à la révision partielle de la loi sur la transplantation, à l'initiative sur le don d'organes et à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation.

2. Commissions spécialisées

unimedsuisse dispose de trois commissions spécialisées permanentes qui assurent la coordination entre les membres et qui cherchent à élaborer des bases de discussion et des solutions.

2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires

La Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires est organisée en commun avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+ existante. Elle a été fondée en 2017. À la date du 31.12.2019, les membres de la Commission des directeurs étaient les suivants : Dr W. Kübler (présidence), Dr h.c. Uwe E. Jocham, B. Levrat, O. Peters, Prof. G. Zünd. La Commission est épaulée par le secrétariat de H+, la directrice de H+ A.-G. Bütikofer et la secrétaire générale d'unimedsuisse A. Nienhaus.

Quatre réunions ont eu lieu en 2019. Les sujets traités comprenaient notamment les suivants :

- Positions stratégiques sur des sujets de politique financière, comme la politique tarifaire et les questions de financement des hôpitaux universitaires. Il existe ici une coopération étroite avec l'Unifin, l'organe de coordination des directeurs financiers et des directrices financières des hôpitaux universitaires. En 2019, une stratégie de thématisation plus large de l'indemnisation des hôpitaux universitaires a été initiée. Elle prévoit une campagne de communication pour 2020.
- Concertation avec H+ en ce qui concerne les thèmes politiques actuels : cela englobe essentiellement la coordination de la collaboration lors des procédures de consultation entre H+ et unimedsuisse afin de pouvoir exploiter des synergies.
- Échange sur l'avancée de la mise en œuvre du dossier électronique du patient et positionnement stratégique à ce sujet.

2.2. Collège des directeurs médicaux

Le Collège des directeurs médicaux (CoDIM) est formé par les directeurs médicaux des hôpitaux universitaires. Étaient membres du CoDIM au 31.12.2019 : Prof. J.-B. Wasserfallen (présidence), Prof. Ch. A. Meier, Prof. U. P. Mosimann, Prof. A. Perrier et Prof. J. Hodler.

En 2019, le CoDIM s'est réuni à quatre reprises pour traiter les thèmes suivants :

- Le sujet prioritaire de 2019 était la qualité. Conjointement avec le nouveau groupe de travail des responsables qualité des cinq hôpitaux universitaires, des indicateurs ANQ ont été évalués et comparés et des indicateurs relatifs aux patients et à l'outcome ont été déterminés afin de créer une mesure innovante de la qualité et d'établir des comparaisons entre les hôpitaux et les processus communs d'apprentissage.
- Discussions de fond et préparation des travaux du Comité dans le projet sur les maladies rares de la Coordination nationale des maladies rares (kosek).
- Préparation de prises de position sur des rapports de rattachement à la médecine hautement spécialisée, sur la révision partielle de la loi sur la transplantation, sur l'initiative sur le don d'organes et sur la poursuite de la Stratégie nationale contre le cancer.
- Élaboration de positionnements fondamentaux d'unimedsuisse sur la planification et le pilotage de la médecine hautement spécialisée par les cantons, sur la nécessité d'une stratégie nationale de registres, sur des médicaments haut de gamme et sur la mise en œuvre de la révision de la LAMal pour la qualité et la rentabilité.
- Échange sur des systèmes d'information innovants des cliniques.
- Échange avec la Commission des directrices et directeurs des soins, principalement sur des thèmes relatifs à la qualité.
- Projets de politique de santé en cours, et représentation d'unimedsuisse dans les comités de projets fédéraux correspondants, en particulier dans la plateforme Avenir de la formation médicale et dans les projets de mise en œuvre de la Stratégie nationale contre le cancer, de la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) et de la Stratégie Noso.

2.3. Commission des directrices et directeurs des soins

La Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI) est formée par les directrices et directeurs des soins des hôpitaux universitaires. Étaient membres de la FA PDI au 31.12.2019 : U. von Allmen (Insel Gruppe Berne, présidence), Dr J. Martin (USB), S. Merkli (HUG), I. Lehn (CHUV) et G. Brenner (USZ).

En 2019, la FA PDI s'est réunie à deux reprises pour traiter les points suivants :

- Les priorités les plus importantes et les plus récentes concernant les projets sur la qualité des différents hôpitaux universitaires ont été présentés. Des thèmes et projets communs sur la

qualité ont été définis et il a été décidé avec le CoDIM de mettre l'accent sur le thème *Safety Climate* et de le traiter en commun avec des activités interprofessionnelles concrètes.

- Les différents modèles de formation dans les soins en Suisse alémanique, en Suisse romande et en Allemagne ont été comparés.
- Une argumentation commune relative à la prise de position d'unimedsuisse sur la consultation du contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers et au sujet de la loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers a été élaborée et transmise. Les thèmes de politique de santé dans le cadre du monitoring politique d'unimedsuisse ont été discutés et évalués du point de vue de leur pertinence pour la FA PDI.
- Les thèmes *Magnet Hospital* et *personalised medicine* ont été abordés pour la première fois et seront approfondis ultérieurement.

3. Secrétariat

Le secrétariat d'unimedsuisse gère les affaires du Comité et les tâches administratives du Comité et du CoDIM, coordonne des positionnements et des prises de position, accompagne les divers groupes de travail de l'association sur le plan du contenu et sur le plan administratif et siège dans différents organes de projets avec des partenaires. En outre, le secrétariat de l'association kosek a été intégré dans unimedsuisse en juin 2017. Pour ce travail, unimedsuisse a employé en 2019 une secrétaire générale, une assistante et une collaboratrice scientifique pour un taux d'occupation total de 180 %.

Un travail approfondi a été réalisé dans les domaines suivants :

- Stratégie d'unimedsuisse et tâches prioritaires
- Coordination de projet pour la participation des hôpitaux universitaires au processus pluriannuel d'un modèle harmonisé du consentement général et les recommandations pour la mise en œuvre.
- Registres médicaux : notamment la participation à la révision des recommandations pour les registres liés à la santé.
- Mise en place d'un monitoring politique.
- Coordination de la rencontre au sommet avec l'OFSP.

En 2019, le secrétariat a continué à accompagner le processus stratégique du Comité et s'est concentré sur des sujets prioritaires. Le développement du secrétariat a aussi bien progressé au niveau administratif : en 2019, la gestion des contacts a été uniformisée grâce à une base de données d'adresses.

4. Mandats et projets

unimedsuisse s'est engagée dans de nombreux projets et programmes nationaux et a coopéré avec ses partenaires du secteur de la santé et du monde de la formation. L'association possède des représentantes et des représentants actifs à l'échelon national pour les institutions mentionnées ci-dessous. Elle a ainsi apporté aux projets d'envergure nationale ses connaissances professionnelles issues de la médecine universitaire en sa qualité d'organisation de spécialistes.

4.1. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)

unimedsuisse est l'organe responsable de la Swiss Transplant Cohort Study (STCS). Cette dernière est financée conjointement par le Fonds national, les membres de l'association Médecine Universitaire Suisse et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. Les tâches liées à la tenue du registre, la présentation et diffusion des informations annuelles et la mise à disposition des données pour la recherche ont été exécutées comme prévu dans l'exercice sous revue. De plus, d'importants jalons ont été franchis en 2019 dans la poursuite du développement de la cohorte : pour le renouvellement du système de base de données, une collaboration avec l'Étude suisse de cohorte VIH (SHCS) a été décidée. À l'avenir, les deux cohortes utiliseront le même outil pour le fonctionnement de leur base de données (framework

Web Django). La conclusion de l'accord relatif au traitement des données, qui permet de combiner les données issues des deux études de cohorte à des fins de recherche, fut un autre point positif. Le premier projet commun sera remis à la Commission d'éthique compétente en 2020. De plus, la STCS est conforme en tous points avec la loi relative à la recherche sur l'être humain depuis le 1^{er} janvier 2020 dans tous les centres de transplantation. À cet égard, la STCS joue un rôle de précurseur parmi les cohortes nationales en Suisse. Fin 2019, 5817 patientes et patients étaient répertoriés dans la STCS ; la cohorte active englobait 4813 patientes et patients.

En 2020, outre le fonctionnement régulier de la STCS, les activités suivantes seront mises en avant. La STCS fera une demande pour une « infrastructure des données axée sur la recherche et un service d'intégration des données (DIS) » auprès du FNS. Un modèle de financement en fonction des cas sera développé avec unimedsuisse et reposera sur des coûts imputables pour l'assurance de la qualité. La coopération avec la SHCS sera renforcée afin de pouvoir implémenter conjointement une version bêta de la nouvelle base de données d'ici fin 2020.

4.2. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé

4.2.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)

En 2019, unimedsuisse est restée très engagée dans la mise en œuvre des projets de la Coordination nationale des maladies rares » (kosek). Les projets de la kosek ont pour but d'appliquer les mesures clés du concept national maladies rares (CNMR) qui ont pour objet d'améliorer les offres de soins. unimedsuisse s'implique dans le projet, aussi bien financièrement que du point de vue du personnel : d'une part, le professeur J.-B. Wasserfallen a repris la présidence de la kosek, et d'autre part, unimedsuisse gère le secrétariat de l'association.

Les projets de la kosek sont dans un stade très avancé en 2019. Dans le domaine des offres de soins diagnostiques, la première procédure de candidature a été menée pour les centres pour les maladies rares, ce qui permettra normalement de débattre des premiers résultats en 2020. Dans le domaine des réseaux et des centres de référence spécifiques aux maladies, les activités communes des deux projets pilotes ont progressé – dans le projet pilote pour les maladies rares du métabolisme, une grande rencontre des parties prenantes a été organisée et servira de point de départ pour le réseau. Dans le projet pilote consacré aux maladies neuromusculaires rares, une étude sur les soins spécifiques pour ce groupe de maladies a été lancée. En 2019, la préparation pour la procédure de candidature dans les projets pilotes a été effectuée, en opérationnalisant les critères d'exigence vis-à-vis des centres de référence et en concrétisant les valeurs clés de la collaboration en réseau.

L'association kosek a intensifié sa collaboration avec Orphanet Suisse en 2019. Grâce au soutien financier d'unimedsuisse, Orphanet a pu engager un collaborateur supplémentaire chargé de compléter la base de données avec des offres de Suisse alémanique. En ce qui concerne le Registre suisse des maladies rares (RSMR), l'association kosek s'est engagée avec succès en faveur d'un financement via la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques. La procédure de demande de subventions de registres correspondantes sera mise en place pour la première fois en 2020 et propose au RSMR la possibilité d'un financement pour les cinq prochaines années.

En 2019, l'association kosek a de nouveau été confrontée à des difficultés financières pour ses projets. Après le refus de la Confédération de participer au financement du projet en 2019, une collecte de fonds a été lancée pour les activités associatives. Le déficit a ainsi pu être évité. En 2020, la poursuite de la kosek et de son financement durable sera forcément un thème central des activités associatives.

4.2.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »

L'association Médecine Universitaire Suisse était représentée dans le comité d'orientation et dans le groupe de suivi du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations 2019-2021 » par le professeur M. Nebiker (Insel Gruppe). Le plan d'action 2019-2021 a continué à développer les mesures

actuelles dans le domaine du don d'organes. Le but est d'établir des processus uniformes et d'augmenter le taux de dons jusqu'à 22 par million d'habitant-e-s (pmp) via de nouvelles campagnes d'information.

4.2.3. Stratégie NOSO

Médecine Universitaire Suisse est représentée par le professeur J. Marschall (Insel Gruppe) auprès de la Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (NOSO) de l'OFSP. Le but global de la stratégie NOSO est de réduire les infections associées aux soins et d'éviter la propagation d'agents pathogènes potentiellement dangereux dans les hôpitaux et les établissements de soins. Le projet NOSO se trouve dans la phase de mise en œuvre. En 2019, dans le cadre de la mise en œuvre, des exigences structurelles minimales pour la lutte contre les infections associées aux soins ont été élaborées dans les hôpitaux de soins aigus. Ces dernières seront soumises aux parties prenantes lors d'une consultation en 2020 et serviront ensuite de directives pour les hôpitaux.

4.2.4. Évaluation de la loi sur la transplantation

unimedsuisse est représentée par le docteur D. Pugin (HUG) dans le groupe d'accompagnement de l'évaluation de la loi sur la transplantation. Une première réunion sur la procédure prévue de l'évaluation a eu lieu. La qualité de la loi sur la transplantation et son exécution sont évaluées. L'évaluation se réfère principalement aux aspects suivants : l'information du public, le constat des décès et les mesures médicales préparatoires, dans la perspective d'un possible don d'organes ainsi que l'attribution d'organes et la qualité des transplantations d'organes. L'évaluation permet de vérifier si les objectifs légaux sont remplis dans ces quatre thématiques et si la mise en œuvre est réalisée conformément à la loi en pratique. De plus, des recommandations pour l'optimisation des dispositions légales et leur application pratique seront formulées. Au cours des 18 prochains mois, des enquêtes supplémentaires seront menées avec des personnes interviewées issues des groupes d'acteurs. Le rapport final est attendu au troisième trimestre 2021.

4.2.5. Plateforme Avenir de la formation médicale

Médecine Universitaire Suisse est représentée par le professeur Ch. A. Meier auprès de la plateforme « Avenir de la formation médicale ». En 2019, le rapport final de l'étude « Durée de la formation continue des médecins » a été approuvé, des propositions concrètes sur la procédure à suivre seront soumises aux membres de la plateforme en 2020 par l'OFSP. De plus, le nouveau règlement de l'organisation a été adopté, il ne reste plus qu'à procéder à l'implémentation technique. Pour 2020, le thème stratégique « Que fera le médecin de demain ? » a été lancé. Après évaluation d'unimedsuisse, ce thème offre un potentiel important car la composition des membres de la plateforme est idéale pour de telles réflexions.

4.2.6. Masterplan recherche et technologie biomédicales

unimedsuisse est représentée par le professeur G. Zünd à la table ronde sur la biomédecine. La 7^e table ronde aura lieu le 25.5.2020.

La feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique 2016-2021 est un élément de la mise en œuvre du masterplan sur la biomédecine. Cette feuille de route comporte cinq ensembles de mesures. Elle vise à combler les lacunes existantes dans la promotion des chercheuses et des chercheurs cliniques et à leur offrir des possibilités pour se former au plus haut niveau. unimedsuisse assume la responsabilité du cinquième train de mesures qui a été regroupé avec le projet de l'ASSM « Culture scientifique et encouragement de la relève ». Pour encourager la mise en œuvre de ces mesures en pratique, l'ASSM et unimedsuisse ont mis en place en 2017 un groupe de travail reposant sur une large base. Ce groupe a évalué les instruments existants pour soutenir la relève académique dans les hôpitaux universitaires, et publié l'année dernière le rapport « Soutien à la relève en recherche

clinique. Instruments existants et besoins » (lien [allemand](#) et [français](#)). Le rapport liste cinq recommandations pour renforcer le soutien à la relève clinique qui sont réparties entre différentes organisations. La recommandation numéro 5, « Faciliter l'accès à la formation », est l'objet d'un projet commun de l'ASSM, de la SCTO et d'unimedsuisse, et contient la création d'un portail Web pour les personnes qui s'intéressent à une carrière dans la recherche clinique. Ce projet a déjà été mis en place et le portail Web devrait être mis en service en 2020.

4.3. Évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain

unimedsuisse est représentée par le professeur J.-D. Tissot dans le groupe d'accompagnement sur l'évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH). Le rapport de l'évaluation a été publié début 2019.

4.4. Swisstransplant

unimedsuisse est représentée par le professeur Ch. A. Meier au conseil de fondation de Swisstransplant. Le soutien et l'implication de la médecine universitaire au sein de la fondation Swisstransplant sont considérables car les centres de transplantation sont les interlocuteurs principaux dans le processus. Sur le plan des donneurs, près de deux tiers d'entre eux viennent des centres de transplantation. Le financement ad hoc des ressources humaines sur le plan des donneurs d'organes et de tissus des centres de transplantation est effectué via Swisstransplant.

En 2019, le conseil de fondation a décidé de soutenir le contre-projet indirect du Conseil fédéral et demandé le maintien du Registre national du don d'organes de Swisstransplant même en cas de modification de la loi car le Registre s'est établi comme une plateforme d'informations pour les centres et les spécialistes de Swisstransplant.

4.5. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

unimedsuisse est représentée par le professeur J. Hodler en tant qu'invité à l'assemblée plénière et au comité de l'ISFM. La position de la médecine universitaire peut y être présentée. Elle comprend notamment des références au financement hétérogène et souvent insuffisant de la formation continue, au rôle trop effacé des services universitaires par rapport aux sociétés spécialisées, à des prescriptions difficilement applicables et au rôle de la recherche dans les programmes d'enseignement.

4.6. Recommandations pour les registres

En 2019, le groupe d'experts de l'ASSM a clôturé avec succès le projet de contrôle des registres conformément aux recommandations pour les registres liés à la santé qui ont été élaborées par l'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse. Le groupe d'experts a évalué environ une douzaine de registres. Le projet était également un test pour l'applicabilité des recommandations : il s'est avéré que ces dernières sont bien applicables en pratique. En s'appuyant sur les résultats, le groupe de travail des cinq émetteurs et Anne Lübbecke en tant que présidente du groupe d'experts ont continué à développer les recommandations et précisé les exigences minimales notamment dans le domaine de l'assurance qualité et de l'utilisation des données. Les recommandations adaptées ont été publiées à la mi-novembre 2019.

5. Aperçu des activités en 2020

Pour 2020, unimedsuisse s'est fixé l'objectif de faire mieux connaître au public le vaste éventail de prestations offertes par la médecine universitaire dans les domaines des soins, de l'enseignement et de la recherche. À cette fin, de nouveaux canaux de communication sont utilisés. Un autre axe prioritaire sera la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'association.